Envoyé en préfecture le 27/06/2026
Reçu en préfecture le 27/06/2026
Publié le
ID : 035-213501034-20260616-2026061602-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	DELIBERATIONS de la commune d'**EANCE** – 35640 Séance du 16/06/2026
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11 En exercice : 11	L'an 2026, le 16 juin à 20h, le Conseil Municipal de la commune d'EANCÉ s'est réuni sous la présidence de Cédric VALAIS, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 10/06/2026.
	Présents : Cédric VALAIS, Marie ALONSO, Florent BONDU, Audrey GROLLEAU, Pélagie HONORÉ, Antoine MALOEUVRE, Patrice PANAGET, Elisabeth POUREAU, Paul DELABESSE, Emmanuel CORNUAILLE. Excusé(es) : Chérilyne PERRIN qui a donné pouvoir à Pélagie HONORE. Absent(es) : Secrétaire de la séance : Pélagie HONORÉ

2026-06-16-02 : location salles : modification des tarifs et mise en place d'un montant horaires pour remise en état des salles après une location.

Il s'avère qu'après une location, l'agent communal doit réparer ou refaire d'une façon plus poussée le ménage.

Pour ne pas bloquer la caution, il est envisagé de facturer aux locataires le temps de travail passé par l'agent communal. Il est proposé de fixer ce taux horaire à 25€ de l'heure.

Il est aussi proposé d'augmenter le prix de la location de la salle Pierre et Marie Curie. Une hausse de 25€ est proposée, ce qui ferait la nouvelle grille tarifaire suivante :

<table>
<tr><th></th><th>Location de la salle</th><th>Supplément hors commune</th><th>Supplément chauffage</th><th>Supplément mise à disposition vaisselle</th></tr>
<tr><td>Week-end</td><td>280€</td><td rowspan="2">75€</td><td>75€</td><td rowspan="5">Forfait de
0.50€/ personne</td></tr>
<tr><td>Week-end + une journée supplémentaire</td><td>380€</td><td>100€</td></tr>
<tr><td>Vin d'honneur</td><td>135€</td><td rowspan="2"></td><td rowspan="2">30€</td></tr>
<tr><td>Réunion</td><td>80€</td></tr>
<tr><td>Location à la journée (hors week-end)</td><td>125€</td><td>35€</td><td>35€</td></tr>
</table>

Envoyé en préfecture le 27/06/2026
Reçu en préfecture le 27/06/2026
Publié le
ID : 035-213501034-20260616-2026061602-DE

Le conseil à l'unanimité valide la mise en place d'un forfait de 25€/ h de ménage ou de travaux réalisé(s) par l'agent communal après une location quand il y a des travaux ou du ménage à refaire.
Le conseil à l'unanimité valide la nouvelle grille tarifaire de la salle Pierre et Marie Curie présentée ci-dessus.

Fait à Eancé, le 16 juin 2026

Pour extrait conforme

La Secrétaire

Pélagie HONORÉ

Le Maire,

Cédric VALAIS

MAIRIE d'EANCE